



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

Volume No 18 – numéro 2

Le 2 octobre 2015

Julie Gaudreault, conseillère en communication

Des nouvelles de la Commission scolaire des Phares

Séances du conseil des commissaires

Retour sur les actualités de la fin de l'année 2014-2015

Lors de la séance ordinaire du 29 juin 2015, le conseil des commissaires a résolu de nommer M. Jean Papillon directeur des Services éducatifs par intérim, à compter du 1^{er} juillet 2015; M^{me} Marie Lemieux directrice adjointe des Services éducatifs par intérim, à compter du 1^{er} juillet 2015; M^{me} Mélanie Chénard coordonnatrice des Services éducatifs par intérim, à compter du 1^{er} juillet 2015; M. Francis Goudreault directeur adjoint à l'école Paul-Hubert par intérim, à compter du 1^{er} juillet 2015; M. Michaël Fiola directeur adjoint à l'école du Mistral par intérim, à compter du 1^{er} juillet 2015; M^{me} Michelle Gagnon régisseuse adjointe au transport, à compter du 1^{er} juillet 2015; M^{me} Guylaine Pepin agente de développement dans le cadre de la démarche de retour à l'équilibre budgétaire de la société Raymond, Chabot, Grant, Thornton, à compter du 8 juillet 2015.

De plus, Mmes Angèle Gaudreault et Christine Marquis ont été confirmées dans leur poste respectif après leur année de mise à l'essai.

Toujours lors de la séance ordinaire du 29 juin 2015, compte tenu de la modification de la structure du réseau des écoles et des centres et de la structure administrative, le conseil des commissaires a résolu de nommer M. Yann Normand directeur des écoles du Portage et des Hauts-Plateaux, à compter du 1^{er} juillet 2015, et M^{me} Cathy-Maude Croft directrice adjointe des Services des ressources humaines et secrétaire générale, à compter du 1^{er} juillet 2015.

Bonne continuation à toutes et à tous!

On parle de vous !

Soirée gala du mérite étudiant de l'école Paul-Hubert

Le 4 juin dernier, le PHacteur était présent à la soirée gala du mérite étudiant de l'école Paul-Hubert. L'équipe-école a souligné la

persévérance et les résultats scolaires de ses élèves à la salle de spectacle Michel-Leblanc de l'école Paul-Hubert. [Lire la suite.](#)

L'école du Mistral fait connaître ses élèves méritants

Les Galas du mérite académique et socioculturel de l'école du Mistral se sont tenus en juin dernier à la salle de spectacle René-Dupéré-Desjardins. Plus de 300 jeunes ont été récompensés et au-delà de 6 500 \$ ont été offerts en bourses.

Les catégories pour lesquelles les élèves ont été récompensés sont Effort et persévérance, Meilleure amélioration par matière, Meilleure note par matière, Six matières et plus avec une moyenne de 90 % et plus, volets Action communautaire, Socioculturel, Scientifique et Sportif, ainsi que Prix spéciaux.



Dans l'ordre habituel, M. Vincent Ross, Caisse des Mutuellistes, Rosalie Bernatchez, personnalité socioculturelle, Jean Brousseau, représentant du gouvernement étudiant, Sabrina Dufour, personnalité socioculturelle, Sarah Roussel, personnalité action communautaire, Rosalie Beaulieu, personnalité scientifique, Marie-Alex Claveau et Philippe Proulx, personnalités sportives, Dominick Delarosbil et Élisabeth Roussy, prix du Lieutenant-Gouverneur, M. Claude Bélanger, Ville de Mont-Joli, ainsi que M^{me} Paulette Arsenault, Club Lions.



Dans l'ordre habituel, M. Michaël Fiola, directeur adjoint de l'école, Jean Brousseau, Molly Blanchette et Jérémie Habel, personnalités de l'année en 5e secondaire, ainsi que M. Bernard Tessier, Club Richelieu.

Notons que l'équipe de la comédie musicale Le roi lion, M^{me} Karine Dupont, animatrice à la vie étudiante, et M^{me} Manon LaRoche, enseignante, ont reçu un prix de reconnaissance pour la réalisation d'un projet ayant permis le rayonnement de l'école et le développement des élèves. Mélanie Voyer et François Denis, du projet Leadership jeunesse, ont reçu une mention spéciale soulignant leur implication à l'école du Mistral.

Soulignons la générosité des commanditaires qui, année après année, soutiennent et encouragent les élèves de l'école du Mistral : merci à chacun d'entre eux!

Source : Karine Dupont, récréologue
Animatrice à la vie étudiante

Le cours de Gestion d'une entreprise de la construction : une expérience concluante pour une quinzaine de nouveaux entrepreneurs!



Les finissants en compagnie de leurs enseignant(e)s, ainsi que de MM. David Redmond et Jérôme Saucier de l'ACQ BSL et M. Alain Bernier de l'APCHQ Est-du-Québec, les généreux donateurs de bourses aux élèves méritants.

La Formation continue et le Service aux entreprises de la Commission scolaire des Phares sont fiers de présenter la deuxième cohorte du cours de Gestion d'une entreprise de la construction. La formation de 450 heures a débuté en octobre 2014. Ce programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est reconnu par la Régie du bâtiment du Québec et conduit à l'obtention de la licence d'entrepreneur général (petit bâtiment) et à différentes catégories ou sous-catégories de licences selon la spécialité, et ce, en dispensant son détenteur de réussir les examens de la RBQ.

Ces nouveaux entrepreneurs formés viendront donc enrichir le bassin des entrepreneurs de la région. Ils ont reçu une formation complète et diversifiée, tant sur le plan administratif que technique avec des thèmes comme les aspects juridiques, la gestion d'un

chantier de construction, l'estimation des coûts de projet, les plans et devis, le code du bâtiment, la santé et la sécurité, la comptabilité, les finances et le développement de l'entreprise. Ces élèves ont ainsi pu bénéficier d'un enseignement de grande qualité ainsi que du soutien de généreux collaborateurs dont l'ACQ Bas-Saint-Laurent et l'APCHQ Est du Québec.

Dans un secteur en évolution où la compétition est bien présente, il est essentiel que les nouveaux entrepreneurs en construction soient bien formés pour faire face à cette réalité et c'est donc avec l'assurance que cette formation les y aidera que la Commission scolaire des Phares leur offrira à nouveau cette formation en 2015-2016. Que l'on désire démarrer sa propre entreprise ou reprendre les rôles de l'entreprise familiale, cette formation s'adresse à ceux et à celles qui

prévoient devenir entrepreneurs dans les trois prochaines années afin de bénéficier de l'exemption des examens de la RBQ.

Les personnes recherchées doivent avoir un profil entrepreneur, faire preuve de leadership, un sens de l'organisation très développé et une bonne connaissance du milieu de la construction. Les critères d'admission sont de posséder une formation en construction ou une carte de compétence d'apprenti ou de

compagnon, ou posséder une expérience pertinente.

La formation débutera le 5 octobre 2015. Les cours sont donnés du lundi au jeudi de 18 h 30 à 22 h 30. Toute personne désirant plus d'information ou s'inscrire peut communiquer avec les responsables de l'inscription au 418 722-4957, poste 1234.

Source : France Caron
Agente de développement
Formation continue et SAE

Chronique de votre comité paritaire en santé et sécurité au travail

Comme l'an dernier, votre comité paritaire de santé et sécurité au travail publiera une chronique d'information dans le journal *Le Phare*. Bonne lecture!

Utiliser sainement les appareils intelligents

Polyvalents et faciles d'utilisation, les téléphones intelligents sont des outils utilisés et appréciés par la majorité des gens. Selon le CEFRIO (Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations, à l'aide des technologies de l'information et de la communication (TIC)), le taux d'adoption du téléphone intelligent continue d'augmenter chez les adultes du Québec. La moitié d'entre eux possèdent ce genre d'appareil (52,3 %), ce qui représente une progression de 35 points de pourcentage depuis 2010 (16,9 %). Posséder l'appareil n'est pas le problème en soi, qu'il s'agisse d'un appareil mobile ou même d'une tablette numérique, si l'on sait modérer

son utilisation et respecter quelques règles simples pour en minimiser les impacts sur la santé.

Les douleurs musculo-squelettiques

L'utilisation intensive et excessive des portables et tablettes numériques peut causer des douleurs invalidantes. Comme notre corps n'est pas conçu pour effectuer des mouvements répétitifs pendant plusieurs heures, et ce, quotidiennement, il est possible que des signes d'inflammation puissent éventuellement se faire sentir. Par exemple, l'utilisation du clavier sur un appareil mobile peut entraîner le développement des tendinites et d'inconfort persistant aux articulations, aux poignets et surtout aux pouces. Il va sans dire que d'incliner la tête lors de la rédaction ou de la lecture de messages textes ou de courriels peut entraîner des douleurs sérieuses à la nuque ainsi qu'à la zone dorsale.

Adopter un comportement proactif

peut diminuer les risques de blessures de façon importante. Voici quelques trucs!

- Faites une pause toutes les 15 minutes
- Utilisez un clavier externe, préférablement sur une tablette plus basse
- Gardez vos épaules relâchées et vos coudes près du corps
- Laissez vos mains, poignets, avant-bras et vos cuisses parallèles au sol

Les perturbations du sommeil

Selon une étude récente, l'exposition aux rayons des diodes électroluminescentes (DEL) qui illuminent la majorité des appareils électriques peut perturber les rythmes biologiques et ainsi augmenter les risques de trouble du sommeil. En plus de diminuer la qualité du sommeil, cette lumière ralentit l'activité des neurones qui déclenchent le sommeil et active ceux de l'éveil. Il est recommandé d'éloigner les appareils intelligents de votre chambre et de laisser ces appareils de côté quelque temps avant l'heure du coucher.

Gare aux bactéries!

À force de l'utiliser partout, tout le temps, votre appareil mobile peut devenir un nid à microbes, pouvant même contenir jusqu'à 18 fois plus de bactéries que la cuvette des toilettes.

Quelques conseils pour un téléphone intelligent en santé

- Évitez autant que possible de prêter votre téléphone ou d'en emprunter un
- Lavez vos mains plusieurs fois par jour
- Imbibez un coton d'eau et de savon à vaisselle, en vous assurant qu'il est bien essoré, pour nettoyer votre écran. Évitez les produits à base d'alcool ou qui pourraient abîmer la surface de vos écrans tactiles.

L'utilisation des appareils mobiles en public : quelques mots sur l'étiquette

Il est de plus en plus courant de répondre à un appel alors qu'on est en présence de quelqu'un ou en pleine réunion professionnelle. S'agit-il d'un manque de respect? Voici quelques notes sur l'étiquette de l'utilisation d'un téléphone mobile :

- Informer son interlocuteur à l'avance que l'on doit prendre l'appel si ce dernier est important et s'en excuser
- Demander s'il est dérangeant pour ses convives de répondre
- Ne pas laisser son téléphone sur la table
- Opter pour le mode « vibration »

En voiture...

Malgré les efforts de sensibilisation déployés par le gouvernement, entre autres par les publicités percutantes et le vote en faveur d'une loi visant à interdire l'utilisation du cellulaire en voiture, beaucoup d'automobilistes contreviennent encore aux différentes mesures.

Une étude menée par l'École de santé publique de *University of North Texas* en

2010 confirme que plus de 16 000 décès sur les routes nord-américaines sont attribuables à l'envoi ou à la lecture de messages textuels en conduisant. Pour aller plus loin, même l'utilisation d'un GPS (système de positionnement par satellites), par exemple, réduirait le

degré d'attention du conducteur de 30 %, soit tout autant qu'une conversation au cellulaire ou au volant.

Source : Groupe financier SSQ Vie, programme Axé santé

Formations à venir cet automne au Service aux entreprises



Le Service aux entreprises de la Commission scolaire annonce le lancement de plusieurs formations cet automne. C'est l'occasion d'actualiser ses connaissances!

- AEP en service de garde en milieu scolaire (390 h) : début le **20 octobre**
- AEP Hygiène et salubrité en milieu de soins (525 h) : début le **2 novembre**
- DEP Transport par camion : début le **9 novembre**
- Notions de base en soudage (45 h) : début le **21 octobre**
- Formation en conduite sécuritaire d'équipements de levage (**sur demande**) :
 - ✓ Chariot élévateur
 - ✓ Pont roulant
 - ✓ Nacelle aérienne et plateforme élévatrice
- Secourisme-RCR et Secourisme en milieu de garde : le **14 novembre**

- PDSB : Principes de déplacements sécuritaires des bénéficiaires : début le **31 octobre**

Nouvelles formations pour les entreprises

- Mon entreprise sur le Web et les médias sociaux (21 h) : début le **27 octobre**
- Tenue de livres pour la petite entreprise (21 h) : début le **26 octobre**
- SAGE 50 (Simple comptable) : début le **14 octobre** à Mont-Joli
- Gérer efficacement mon entreprise : début le **17 novembre**

Et plus encore!

Vous connaissez quelqu'un qui, dans son entreprise, voudrait une formation spécifique pour une ou plusieurs

personnes afin de développer des compétences pour répondre à un besoin? Nous organisons et adaptons des formations issues de l'expertise des programmes offerts dans nos centres de formation professionnelle. Nous profitons également d'un vaste réseau de formateurs externes nous permettant de répondre aux demandes des entreprises.

Vous-même auriez besoin de formation? Faites appel à nous!

Suivez-nous sur Facebook : 

Vous trouverez notre programmation complète et tous les détails au <http://www.csphares.qc.ca/etablisements/sae-liste-programmes.php>.

En rappel!

Les communiqués de presse émis par la Commission scolaire depuis la dernière publication du journal *Le Phare* peuvent être consultés sous les liens suivants :

[La Commission scolaire des Phares adopte un budget déficitaire pour l'année scolaire 2015-2016 et garde le cap sur l'équilibre](#)

[Nouveautés cet automne chez Pro-Jeune-Est : spectacle-bénéfice et changement à la direction](#)

[La Commission scolaire des Phares conclut une convention de gestion avec la firme Sport'Art pour opérer la salle de spectacle René-Dupéré-Desjardins](#)

[En 2015-2016, la troupe de comédie musicale Amalgame présente le spectacle Aladin](#)

